

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 282 | JANVIER 2022

2022 Le chantier de la ligne 17 prend de la vitesse



3

Un nouveau règlement pour assurer le bon déroulement des mariages

6

Budget 2022 : L'avenir se prépare aujourd'hui

13

Les Gonessiens ont trouvé le chemin du nouveau centre ophtalmologique



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chères Gonesiennes, chers Gonesiens,

Malgré la déception de voir le COVID 19 s'imposer une fois de plus dans notre quotidien et limiter les possibilités de nous rencontrer, c'est une nouvelle année qui s'ouvre et avec elle des perspectives de projets et d'avancées.

En 2022, les travaux du nouveau gymnase et de la nouvelle piscine débiteront, traduisant l'ambition de la municipalité en matière d'équipements sportifs avec, également, la mise en service du nouveau terrain d'honneur du stade Cognevaut et sa piste d'athlétisme. Un nouveau projet jeunesse sera mis en place, avec des recrutements et une évolution du fonctionnement des maisons des habitants qui seront désormais ouvertes le soir et le week-end pour accueillir dans les meilleures conditions le public.

Cette année verra aussi le développement d'un nouveau projet sécurité avec des caméras supplémentaires, une augmentation des effectifs, une évolution de l'équipement de la police municipale et la mise en place d'une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

L'année 2022 concrétisera également l'arrivée du métro à Gonesse avec la fin des travaux préparatoires et l'arrivée du tunnelier sur le Triangle de Gonesse en fin d'année.

Vous l'aurez compris, 2022 sera une année importante dans le déploiement du programme municipal.

Je souhaite qu'elle vous apporte de nombreuses choses positives à commencer par la santé. Nous serons à vos côtés pour qu'elle soit porteuse d'espoir.

A toutes et tous, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Fidèlement.

**Jean-Pierre
Blazy**
Maire de Gonesse



SOMMAIRE

3 / J'aime ma ville

Un nouveau règlement pour assurer le bon déroulement des mariages

4 / retour sur

7 / services

Ludothèque :
s'amuser en toute sécurité

8 / finances locales

Budget 2022 : L'avenir
se prépare aujourd'hui

10 / dossier

En 2022, le chantier de la ligne 17
prend de la vitesse

15 / santé

Les Gonesiens ont trouvé le chemin
du nouveau centre ophtalmologique

16 / Services publics en ligne

Pour renouveler votre passeport ou
votre carte d'identité, prenez rendez-
vous en ligne

18 / acteur local

L'association Autism Action
récompensée par l'Agglomération

19 / sortir

27 / menus

28 / tribunes

30 / en bref

31 / infos pratiques

Un nouveau règlement pour assurer le bon déroulement des mariages



L'été dernier, une série d'incivilités et d'infractions est venue entacher certaines cérémonies de mariage. Pour assurer le bon déroulement des prochaines unions qui seront célébrées à Gonesse, un nouveau règlement a été mis en place.

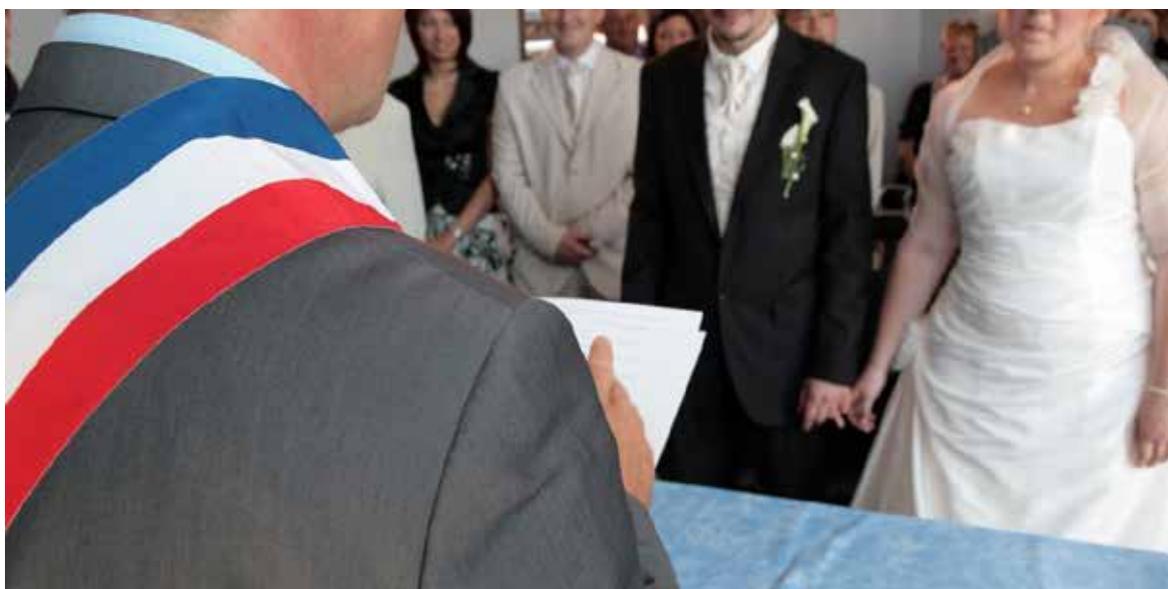
Bagarres qui éclatent sur la voie publique, carambolages, accidents... Sur l'ensemble du territoire, certains cortèges nuptiaux ont tourné au chaos au cours de l'année passée. Dans la ville voisine du Thillay le 31 juillet dernier, un jeune invité de 21 ans qui célébrait le mariage d'un couple d'amis a ainsi fini à l'hôpital, grièvement blessé : il était assis sur la vitre d'un véhicule du cortège et en est tombé alors que la voiture était en marche.

Si à Gonesse, la plupart des 200 cérémonies célébrées chaque année par le maire ou l'un de ses élus se déroule dans une ambiance chaleureuse et festive, la ville a été, l'été dernier, le théâtre de quelques débordements. Outre les multiples infractions au code de la route pendant cette période propice aux mariages, une violente altercation a notamment gâché l'union d'un couple au début du mois de juillet sur le parvis de l'Hôtel de ville, occasionnant de nombreux dégâts et quelques blessures.

Un règlement pour le meilleur

Pour éviter ce genre de comportement à l'avenir, un règlement local encadrant le déroulement des cérémonies de mariage a été établi. Il impose aux véhicules du cortège de circuler en respectant le code de la route avant et après la cérémonie. Ils devront également être correctement stationnés. Tout bruit excessif, l'utilisation de pétards ou d'engins fumigènes est également proscrit, autant pour préserver le caractère solennel de la cérémonie que pour garantir la tranquillité des riverains. Enfin, l'horaire de la célébration devra être respecté.

Ce nouveau règlement figurera désormais dans le dossier de mariage. Il devra ainsi être lu et signé par les futurs époux avant que ceux-ci ne scellent leur union. Si les futurs mariés ou leurs invités ne respectent pas ce règlement, la Ville se réserve le droit d'annuler la cérémonie et ce afin de garantir l'ordre public dans la commune.



SÉNIORS

Distribution des colis de Noël



Avant les fêtes, c'est une tradition : chaque année, des colis de Noël sont distribués aux Gonessiens de plus de 65 ans. En tout, ce ne sont pas moins de 1 587 colis (garnis de produits du terroir) qui ont été distribués par les agents du CCAS au début du mois de décembre.

ANIMATION .

Ça glisse à Gonesse



Du 4 au 19 décembre, la patinoire a retrouvé sa place sur le parvis de la salle Jacques Brel après une année d'absence et pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

COMMERCES

Animations des commerçants



Avant d'entamer sa tournée mondiale, le Père Noël a fait un passage sur le parvis de l'Hôtel de ville le 18 décembre. Cette visite marquait le début des animations (manège, concours de vitrines décorées, tombola...) organisée par l'Association des commerces et services de Gonesse.

© Jean-Jacques Sanitas



CULTURE

Spectacle de Noël

Le 12 décembre était un jour d'affluence à la salle Jacques Brel : ce jour-là, deux représentations du spectacle « Pep Bou » ont été offertes aux familles gonessiennes. Après avoir croisé deux mascottes, les spectateurs ont découvert l'univers fascinant des bulles de savon et ont partagé un goûter offert.



CULTURE

Concert de l'Orchestre national d'Ile-de-France

Le 19 décembre, l'Orchestre national d'Île-de-France a interprété les Quatre saisons de Vivaldi revisitées par Astor Piazzolla, le roi du tango argentin. Public conquis par ce magnifique concert, dirigé d'un archet de maître par Rosanne Philippens.

SPORT

Karaté : et de deux !



Rien n'arrête Younesse Salmi. Après avoir remporté la coupe de France sénior dans sa catégorie (-67 kg) il y a quelques mois seulement, le jeune athlète a décroché le même titre en junior le 18 décembre dernier.

Le Centre de ressources en histoire de l'Éducation en chantier

Le Centre de ressources en Histoire de l'Éducation, qui conserve des centaines d'objets de collection entre ses murs, travaille actuellement à la création d'un musée d'histoire et de société sur l'éducation et la santé.

Une demande d'appellation Musée de France est prévue en 2022 et nécessite la réalisation d'un inventaire réglementaire des collections. C'est pourquoi les professionnels du Centre de ressources ont engagé le « Chantier des collections ». Chaque objet et document passe entre les mains de la régisseuse des collections qui assure la réalisation de fiches inventaires, du marquage des objets, de la prise de vue et du conditionnement (stockage à long terme des objets pour qu'ils ne se dégradent pas dans le temps).

Afin de sensibiliser les habitants à ce travail minutieux, le lieu a ouvert ses portes le 8 décembre dernier. « L'objectif de cette journée d'ouverture exceptionnelle était notamment de montrer aux visiteurs les coulisses de la création d'un musée, la manière dont nous



sélectionnons les objets à intégrer prioritairement à l'inventaire réglementaire du futur musée. » résume Stéphanie Magalhaes, responsable du Centre de ressources.

Enfants, familles et spécialistes du patrimoine ont profité de cette journée pour avoir un aperçu de ce futur musée, qui ouvrira ses portes dans les prochaines années. « Puisqu'il s'agira aussi d'un musée de société, il nous paraît important d'impliquer les habitants à sa création » souligne Estelle Repka, chargée du développement des publics.

Le Centre de ressources a depuis fermé ses portes pour poursuivre son « Chantier des collections ». Une exposition de préfiguration du futur musée sera installée dans la cour de Coulanges au printemps prochain.



6^e Festival
du court
métrage
des jeunes

« La fureur de vivre » a fait vibrer le cinéma Jacques Prévert

Le Festival du Court Métrage des Jeunes a clôturé sa 6^{ème} édition samedi 27 novembre dernier.

Le public présent a été surpris de découvrir la diversité des films proposés par les jeunes : documentaires, film d'animation, comédies pleines d'autodérision ou encore thrillers inquiétants... sur le thème « La fureur de vivre ». Certains films dénonçaient aussi des injustices, sociales, écologiques ou encourageaient au respect de l'autre et à la solidarité.

Les 10 films de la sélection officielle sont tous récompensés d'un prix. La ville de Gonesse s'est engagée depuis deux ans à accompagner ce prix d'une dotation de 200 à 600 € par équipe de film sélectionnée.

Le public vote lors de la soirée pour élire son film favori qui est récompensé par le Prix du Public (400€).

Enfin, un film est distingué par le Prix du Jury (600€) décerné par un jury composé de professionnels du cinéma, d'élus et de jeunes de la Ville.

Une nouvelle édition en 2022

Le Festival du Court Métrage des Jeunes 2022 se prépare déjà ! Si vous avez entre 12 et 30 ans et que vous souhaitez vous lancer dans la réalisation d'un court métrage, n'hésitez pas à contacter dès maintenant l'équipe du cinéma. Tenez-vous prêt pour le prochain appel à films, et les ateliers à venir !

Ludothèque : s'amuser en toute sécurité

Après plusieurs mois de fermeture pour éviter la propagation du Covid-19, la ludothèque Rafael Padilla a repensé l'ensemble de son organisation de manière à allier divertissement et sécurité sanitaire.



Lieu de rencontres et d'échanges par excellence, la ludothèque a été contrainte de fermer ses portes au début de l'année 2020 avec le premier confinement. Elle a rouvert il y a quelques mois seulement, au début du mois d'octobre dernier, après avoir instauré un tout nouveau fonctionnement conforme aux gestes barrières en vigueur.

« Nous accueillons désormais sur réservation et ne dépassons pas une jauge de 25 personnes », précise Salima Allal Cherif, directrice de la ludothèque. Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition des visiteurs qui sont tenus de porter un masque (à partir de l'âge de 6 ans) et de présenter un passe sanitaire (pour les plus de 12 ans).

Un espace briqué après chaque passage

En plus de ces mesures, l'ensemble du lieu, des jeux aux chaises, en passant par les poignées de porte, est soigneusement désinfecté après chaque créneau d'ouverture. Quant aux jouets qui ne peuvent être régulièrement désinfectés, certains (jeux de construction, dinettes...) ont été momentanément retirés de la ludothèque tandis que d'autres, notamment les jeux de société, sont « isolés » dans la réserve pendant un certain temps pour éviter tout risque de contamination.

Le Covid-19 n'a pas tout bouleversé à la ludothèque : elle reste ouverte à tous, quel que soit l'âge et promet de grands moments de jeux entre amis ou en famille.

Ludothèque Rafael Padilla
dit « Le clown chocolat »
Rue Jean Moulin
(école Roger Salengro)
Réservations et inscriptions
au 01 39 87 47 42 ou à l'adresse
ludotheque@mairie-gonesse.fr

Ouvert en période scolaire
de 16h30 à 17h30 les mardis et jeudis
et de 14h à 17h30 les mercredis et les
samedis.

Pendant les vacances scolaires,
la ludothèque est ouverte du lundi
au vendredi de 14h à 18h.

Tarifs : 9,30 euros pour les Gonessiens
et 22,60 euros pour les non-Gonessiens



Budget 2022 : L'avenir se prépare aujourd'hui

Les élus de Gonesse ont travaillé en fin d'année dernière à déterminer les principales orientations budgétaires pour l'année prochaine. Un budget de sortie de crise sanitaire bâti sur un contexte économique encore incertain mais avec le retour d'indicateurs rassurants.

Les grands principes budgétaires pour 2022

1

Poursuivre la politique ambitieuse d'investissement

pour développer les infrastructures et les services proposés aux Gonessiens

2

Modérer le recours à l'emprunt afin de réduire la dette communale

3

Contenir nos dépenses pour augmenter notre capacité d'épargne permettant un remboursement du capital de la dette



Vers une reprise des recettes

L'année 2020 a été marquée par la pandémie qui a provoqué une onde de choc sans précédent sur l'économie à l'échelle mondiale. Sans surprise, la crise économique a entraîné une baisse des recettes de fonctionnement envisagées dans le cadre de l'exécution budgétaire 2020. Bien qu'étant en progression grâce à la reprise économique, ces recettes n'ont pas encore retrouvé en 2021 leur niveau d'avant la crise.

Cependant, l'année 2022 devrait être marquée par un retour du dynamisme économique gonesisien permettant à nouveau de proposer un budget tourné vers l'avenir et l'investissement.

Des dépenses maîtrisées

La maîtrise de l'évolution des charges de gestion est un point central de l'équilibre budgétaire de la commune. En effet, dans un contexte économique contraint induisant une baisse des recettes, la Ville étudie toutes les sources d'économies possibles lui permettant de réduire ses dépenses de fonctionnement sans altérer la qualité de son service public. Alors que le budget communal a tendance à augmenter naturellement chaque année, le compte administratif 2020 est inférieur de 214 535 euros à celui de 2019.

Des dotations en baisse

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est la principale dotation versée par l'État. Elle est en baisse constante depuis 2014 notamment du fait de la baisse de la dotation forfaitaire. Alors que cette dotation dépassait largement les 4,5 millions d'euros en 2014, elle a été ramenée à 1,3 million en 2021. De nouvelles baisses successives sont d'ailleurs toujours à craindre pour les prochaines années.



Un effort d'investissement maintenu

Une politique ambitieuse d'investissement sera poursuivie dans les prochaines années pour améliorer les services publics fournis aux Gonessiens. Après l'ouverture de la nouvelle école Marc Bloch dans le quartier de la Fauconnière, l'ouverture de la Maison des arts, et la finalisation des travaux du complexe sportif Eugène Cognevaut, la Ville prépare désormais de nouveaux projets d'ampleur :

- La création d'un nouveau gymnase Raoul Vaux qui permettra avec les travaux de rénovation et d'extension de la piscine de créer un nouveau complexe sportif dans le quartier de la Fauconnière.
- La Ville travaille également à la réalisation d'un nouveau poste de police municipale qui traduira l'ambition communale en matière de sécurité.



Claude TIBI
maire-adjoint aux finances,
au budget et la commande publique

“ La préparation budgétaire est une étape annuelle importante dans le calendrier municipal. En effet, ce temps de travail et de réflexion est essentiel pour déterminer dans les grandes lignes ce que sera le budget de l'année à venir et définit par la même occasion notre capacité d'action au service des habitants.

Élaborer un budget dans un contexte de sortie de crise n'a rien d'évident. De nombreux paramètres sont encore incertains. Néanmoins, nous devons continuer d'avancer et préparer le Gonesse de demain. Pour réaliser les projets ambitieux de ce mandat, plusieurs solutions s'offrent à nous :

- augmenter de manière conséquente notre dette mais nous nous y refusons pour le moment et préférons

Une gestion prudente de la dette

Répartition de l'encours taux fixe/taux indexés :

90.31 % sont en taux fixe	9.69 % sont en taux variable
Taux fixe : 35 670 000€	Taux indexés : 3 826 000 €
Taux moyen : 1.78 %	Taux moyen : 0.81 %

Etat de la dette municipale établi au 15 nov. 2021

La Ville a finalement dépensé 200 000 euros de moins que prévu en 2020.

Cette économie a permis de contribuer à accélérer le remboursement de la dette communale, nous permettant dans le même temps d'augmenter notre capacité d'endettement si précieuse pour la réalisation de nos futurs projets.

travailler à la réduction de celle-ci ; augmenter les taux communaux d'imposition mais nous nous y refusons également car nous ne voulons pas faire peser sur les ménages gonessiens une pression fiscale supplémentaire dans un contexte économique encore fragile où la précarisation consécutive de la crise sanitaire est encore loin d'être effacée ;

- rechercher toutes les sources d'économies possibles dans le fonctionnement mais plus largement dans l'ensemble de nos dépenses. Désormais nous internalisons autant que possible la réalisation des travaux d'entretien et de réparation si nous disposons des compétences pour les réaliser. A titre d'exemple la ville a économisé 47 000 euros en seulement 4 mois grâce à l'internalisation de la gestion des espaces verts du cimetière.

L'optimisation du fonctionnement communal est un défi permanent que nous relevons chaque jour dans l'intérêt des Gonessiens. ”

En 2022, le chantier de la ligne 17 prend de la vitesse



Après plusieurs mois de chantier préparatoire, les travaux de construction de la ligne 17 du métro et de la gare du Triangle de Gonesse commenceront véritablement au début de cette année 2022. Voici les prochaines étapes du chantier.

Le Grand Paris Express est actuellement le plus grand projet urbain d'Europe.

Il s'agit de :

• 200 km

de lignes de métro automatique

• 68 gares desservies

• 3 aéroports

(Roissy Charles-de-Gaulle, Orly et Le Bourget) connectés

• Entre 55 et 60 km/h

de vitesse moyenne d'exploitation

• 2 millions de voyageurs

attendus chaque jour



LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER :

● Janvier 2022

Début des constructions

C'est le début des chantiers de génie civil, qui comprennent la création du puits, l'insertion du tunnelier, la construction des tunnels et des gares.

● 2024

L'aménagement et l'équipement

Tous les éléments nécessaires à l'accueil des voyageurs et au bon fonctionnement du métro (électricité, escalators, signalisation...) seront installés.

● 2026

Premiers essais

Dès 2026, des simulations (ou « marches à blanc ») seront réalisées sans voyageurs pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements.

● 2028

Mise en service de la gare

Une fois la période d'essais terminée avec succès, le nouveau métro sera mis en service. En 2028, le tronçon entre la gare du Bourget – Aéroport et celui du Parc des Expositions sera ouvert aux voyageurs.

● 2030 : Fonctionnement total

L'ensemble de la ligne jusqu'au terminus au Mesnil-Amelot sera mis en service.



Jean-Pierre BLAZY

Maire

“ Pour vous, je me suis battu depuis plusieurs années pour que l'État s'engage à faire passer le Grand Paris Express par Gonesse. C'est désormais officiel, notre ville bénéficiera de la seule gare de métro du Val d'Oise.

C'est une opportunité historique pour le territoire. Ce nouveau mode de transport écologique réduira les distances entre notre territoire et la capitale. Rejoindre la station Carrefour Pleyel à Saint-Denis ne prendra que 13 minutes. Cette nouvelle gare s'accompagnera d'un projet de développement tourné vers l'activité économique et la culture qui profitera aux habitants.

La création d'un nouveau quartier au cœur du Triangle de Gonesse contribuera à développer sur notre territoire des emplois dont pourront bénéficier les habitants. ”



LA FUTURE GARE
DU TRIANGLE
DE GONESSE



Corinne QUERET

Adjointe au maire déléguée aux déplacements et aux transports en commun

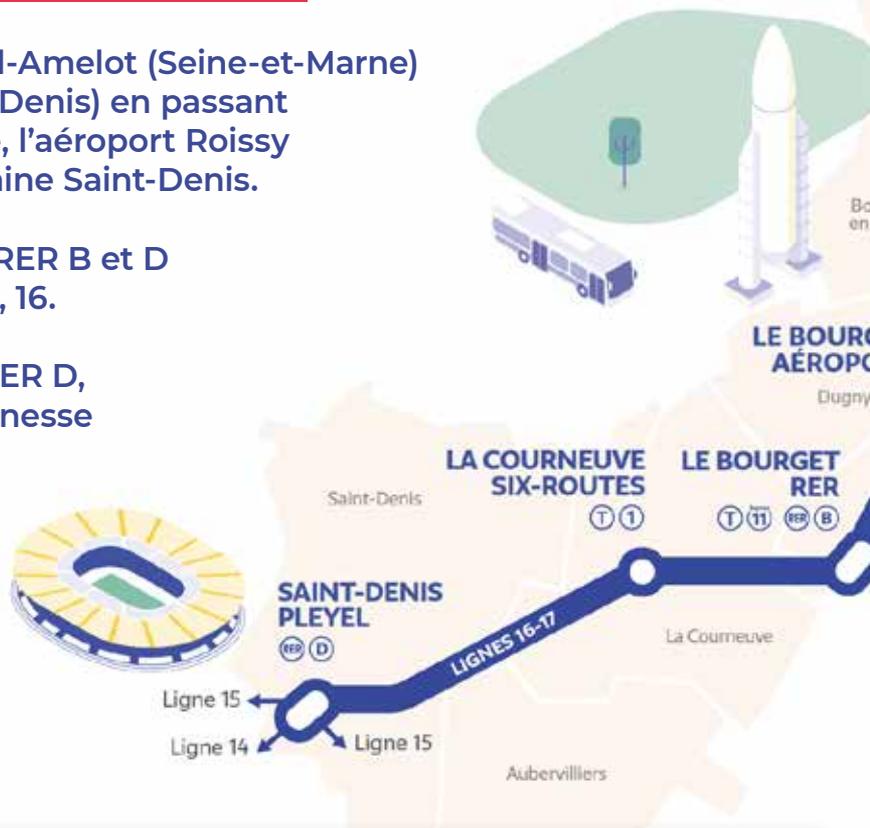
“ La construction d’une gare moderne et d’un métro automatique vient souligner le dynamisme de notre territoire et offrir des perspectives aux habitants. La ligne 17 sera un complément bienvenu du RER D en terme de desserte et de fréquence de passage et permettra aux Gonessiens de voyager rapidement tout en limitant leurs émissions de CO2. ”

LA LIGNE 17, QU’EST-CE QUE C’EST ?

La ligne 17 reliera Le Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) à Saint-Denis Pleyel (Saint-Denis) en passant par Le Triangle de Gonesse, l’aéroport Roissy Charles-de-Gaulle et La Plaine Saint-Denis.

Elle fera la liaison avec les RER B et D et les lignes 1, 7, 11, 13, 14, 15, 16.

Avec cette alternative au RER D, le trajet entre la ville de Gonesse et La Défense ne durera que 29 minutes (lignes 17 et 15) contre 38 en moyenne actuellement en empruntant les RER D et A.



De G à D : Xavier DUCLAIROIR, Directeur de Projet de la ligne 17 Nord - Nadir BENTOUTA, Directeur des relations territoriales - Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse - Jean-François MONTEILS, Président du Directoire de la Société du Grand Paris - Denis DOBO-SCHOENENENBERG, Sous-préfet de Sarcelles.

Retour sur la conférence du 10 décembre

Le vendredi 10 décembre dernier, une nouvelle conférence a eu lieu à la salle Jacques Brel. Après un rappel des ultimes obstacles (sanitaires et juridiques) qui freinaient la progression du chantier, les différents intervenants ont assuré que la construction était bel et bien lancée et rattrapait son retard grâce notamment au soutien apporté par l'Etat.



OÙ SE SITUERA LA GARE DU TRIANGLE DE GONESSE ?

La gare de la ligne 17 qui desservira la ville de Gonesse sera la seule gare de métro du Val-d'Oise. Le volume (autant la surface que la profondeur) du bâtiment ne permettant pas sa construction dans les quartiers de la ville, elle a été placée sur le Triangle de Gonesse.

Elle restera toutefois accessible du centre-ville de Gonesse en quelques minutes seulement, que ce soit en transports en commun ou à vélo.

Et le reste du Triangle ?

Outre la construction d'une nouvelle gare, le Triangle de Gonesse devrait accueillir :

- **Une cité scolaire internationale** qui pourra former 600 collégiens et 1 500 lycéens aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration, de l'alimentation et de l'agriculture biologique
- **Un service de l'État**, qui n'a pour l'heure pas encore été déterminé
- **Un pôle d'attractivité et de développement économique** pourvoyeur de valeurs ajoutées

UN PROJET DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE DANS LE PARC DE LA PATTE D'OIE

La compensation écologique a été introduite dans le droit français en 1976. Elle impose la compensation de tous les impacts occasionnés par la réalisation d'un projet.

L'urbanisation du Triangle de Gonesse en est un exemple. Depuis 2018, la Société du Grand Paris et la ville de Gonesse travaillent à la réalisation de mesures compensatoires dans le parc de la Patte d'oie.

Le projet est construit autour de 3 axes majeurs :

- Travaux d'aménagement visant à favoriser la biodiversité
- Une gestion destinée à favoriser l'épanouissement de la faune et la flore locales
- Un suivi écologique visant à évaluer l'efficacité des deux mesures ci-dessus

Selon le calendrier prévisionnel de la Société du Grand Paris, les travaux de restauration pourraient commencer dès l'automne prochain. Cette première étape comprendrait notamment la plantation d'arbustes, la création de pelouses et la restauration de prairies pour développer une mosaïque d'habitats naturels pour la faune et la flore locales.



Jean-Baptiste BARFETY

Adjoint au maire délégué à l'économie, à la formation et à la transition écologique

“ Le Projet du Triangle de Gonesse fait un grand pas avec le début des travaux de la gare. Elle sera entourée d'une cité scolaire, d'une administration de l'État et de projets porteurs de valeur ajoutée qui viendront s'implanter. Ce nouveau quartier résolument moderne sera tourné vers les habitants avec une offre de culture et de loisirs et s'inscrira dans une réelle démarche de transition écologique. Nous le devons aux générations futures. ”



PETITE HISTOIRE DU MÉTRO PARISIEN

En France, la toute première ligne de métro (entre la Porte de Vincennes à la Porte Maillot) a ouvert ses portes le 19 juillet 1900 pour desservir les épreuves des Jeux olympiques d'été qui avaient lieu au bois de Vincennes. Après s'être étendu dans le sous-sol parisien pendant plusieurs années, c'est seulement en 1929 que la Préfecture de la Seine a décidé de prolonger les lignes du métro parisien à la proche banlieue. La dernière ligne, la 14, a été inaugurée en 1998 et fut la première à être entièrement automatique.

Un accord conclu entre le Conseil régional d'Île-de-France et l'État en janvier 2011 a été à l'origine du projet du Grand Paris Express. Il comprend la création de quatre nouvelles lignes automatiques autour de Paris (les lignes 15, 16, 17 et 18) et l'extension des lignes 11 et 14. Les objectifs de ce projet sont multiples : il s'agit de favoriser les liaisons en banlieue et vers la capitale, de réduire le temps de trajet des Franciliens, de diminuer l'utilisation des véhicules polluants, de désengorger les lignes existantes, d'améliorer l'accès aux différents pôles d'activité...

Les Gonessiens ont trouvé le chemin du nouveau centre ophtalmologique

Depuis quelques mois, la ville dispose d'un centre ophtalmologique flambant neuf dirigé par une équipe de professionnels et munie d'un équipement dernier cri. Ce nouveau lieu n'a pas tardé à trouver sa patientèle.



Après plusieurs mois de réflexion et d'installation, le centre ophtalmologique « Ophtal Santé » de la rue de Paris a ouvert ses portes le 5 juillet dernier, avec pour principal objectif de proposer des rendez-vous rapides aux patients des environs. Quelques mois seulement après l'ouverture, le pari semble tenu.

« Nous sommes actuellement une dizaine à exercer dans ce nouveau centre, dont cinq ophtalmologues qui travaillent également à l'hôpital de Gonesse. Cela permet aux patients de bénéficier d'un suivi avec leur médecin », explique le docteur Annelise Hirsch, l'ophtalmologue à l'origine du projet.

Des examens complets et peu onéreux

Ce nouveau lieu de consultation a opté pour un fonctionnement dit en « travail aidé » : les patients sont dans un premier temps accueillis par un orthoptiste qui effectue les premiers examens et mesures, puis par leur ophtalmologue qui reçoit immédiatement l'ensemble des informations pour poursuivre la consultation et établir les ordonnances. « C'est ce fonctionnement qui nous a notamment permis de réduire considérablement la durée des consultations et qui nous permet de proposer des rendez-vous en un temps record », souligne le docteur Hirsch.

Ce travail aidé couplé à l'installation d'équipements de qualité permet aux patients de bénéficier à chaque rendez-vous d'un examen complet. Quant aux tarifs, ils sont conventionnés « Secteur 1 » afin qu'aucun dépassement d'honoraire ne soit pratiqué et que les soins soient accessibles à tous.

“ L'ophtalmologue que je consulte depuis plusieurs années reçoit désormais dans ce nouveau centre ophtalmologique. C'est un endroit que je trouve vraiment très agréable mais le plus gros avantage, c'est la prise de rendez-vous : je me suis connectée hier sur Doctolib et j'ai eu rendez-vous pour aujourd'hui ! Alors qu'auparavant, le planning de mon médecin était complet sur plusieurs mois et qu'il était difficile d'obtenir un rendez-vous. ”

Madame Kacan, patiente

Ophtal Santé - 75 rue de Paris
Rendez-vous au 01 86 70 22 26 ou sur Doctolib

Pour renouveler votre passeport ou votre carte d'identité, prenez rendez-vous en ligne

À partir de ce début d'année 2022, prendre rendez-vous pour renouveler votre passeport ou votre carte d'identité se fera en quelques clics.

01

Connectez-vous sur le site www.ville-gonesse.fr et cliquez sur l'onglet bleu « État-civil »



Un coup de pouce dans les Maisons des habitants

Les habitants les moins connectés pourront toujours prendre rendez-vous au téléphone ou se rendre dans l'une des trois Maisons des habitants de la Ville, où les agents pourront les guider dans leur prise de rendez-vous.



02

Cliquez sur « Rendez-vous Passeport/CNI »



03

Après avoir consulté la liste des documents nécessaires, des créneaux horaires vous seront proposés et vos coordonnées seront demandés.

04

Un mail de confirmation sera envoyé sur votre boîte mail.

La création d'un espace personnel n'est pas nécessaire et le rendez-vous peut être annulé à tout moment sur la même plate-forme. **Les premiers créneaux seront ouverts à partir du 17 janvier.**

LES HORAIRES DE L'ÉTAT CIVIL CHANGENT

Le service sera désormais ouvert les lundis, les mercredis et les jeudis de 9h à 12h, puis de 13h30 à 17h30, les mardis de 13h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 9h à 12h.

Il était auparavant fermé le jeudi matin.



Des difficultés pour effectuer vos démarches en ligne ?

Nous vous aidons !

Tous les mercredis
9h - 12h | 13h30 - 17h

Maison des habitants Marc Sangnier
17 place Marc Sangnier, 95500 Gonesse



INFORMATION AU 01 75 41 62 10

WWW.VILLE-GONESSE.FR



L'association Autism Action récompensée par l'Agglomération

Au début du mois de décembre, l'agglomération Roissy Pays de France a récompensé 12 lauréats dans le cadre de son Mois de l'Économie Sociale et Solidaire. L'association gonessienne Autism Action était dans le lot.



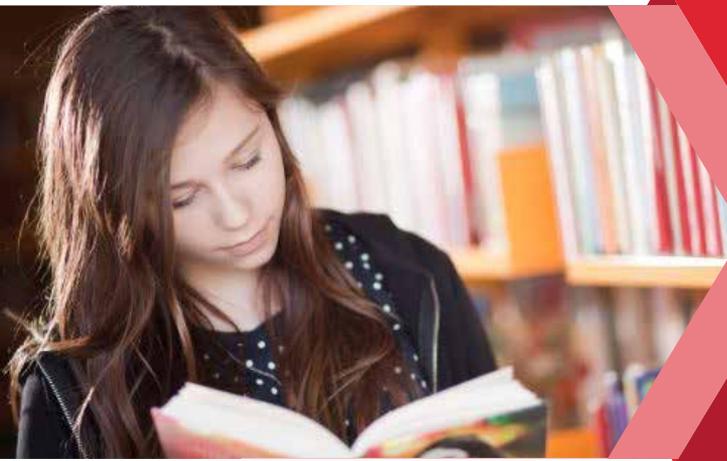
Parmi les cinquante candidatures envoyées au Mois de l'ESS dans le cadre de leur appel à projets, Autism Action a su tirer son épingle du jeu. « *Nous soutenons les familles dont un ou plusieurs enfants souffrent d'autisme* », précise Hawa Diakité, présidente de l'association. « *Depuis février 2021, nous organisons des moments de 'répit' pour les familles, ce qui signifie que les éducateurs spécialisés prenaient en charge les enfants pendant que les parents pouvaient vaquer à leurs occupations* ».

En quelques mois, une vingtaine de familles a pu profiter de ces instants pour faire des courses, s'offrir un rendez-vous chez le coiffeur ou partager des moments privilégiés avec leurs autres enfants. « *Grâce à une autre subvention, nous avons pu faire en sorte que cela soit accessible pour les familles* », explique la présidente de l'association, qui concède que l'argent reste un facteur primordial pour mener ces actions.

Une subvention pour poursuivre ses actions

Autism Action a porté sa candidature au Mois de l'ESS dans l'espoir encore une fois de décrocher une subvention. « *Les moments de répit sont des actions qui existent ailleurs mais ce qui nous importe le plus, c'est de pouvoir le proposer au plus grand nombre parce qu'il s'agit d'un véritable besoin pour les familles. Nous sommes également très touchés de savoir que nos actions sont soutenues* » poursuit Hawa Diakité.

Avec cette nouvelle aide, l'association entend continuer de proposer ces moments de répit pendant les prochains week-ends et vacances scolaires.



SORTIR À GONESSE

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ

CINÉ-CLASSIQUE



SAMEDI

8 JAN.

16H

Cinéma J. Prévert

Le voyage dans l'histoire du cinéma avec la spécialiste Mathilde Trichet s'arrête en janvier dans les années 40-50 avec le néoréalisme italien, genre né en Italie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale documentant dans une grande liberté de création le quotidien de l'Italie d'après-guerre. Analyse commentée et discussion après le film en salle.

UMBERTO D.

De Vittorio De Sica • Avec Carlo Battisti, Maria-Pia Casilio • 1952 • Italie 1h29 • VO sous-titrée

Umberto Domenico Ferrari, vieux professeur à la retraite, essaie tant bien que mal de survivre avec le peu de ressources dont il dispose.

« Bouleversant, un des chefs-d'œuvre les plus significatifs du néoréalisme italien. » Zurban

Tarif unique : 3€ - Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES / CINÉMA



VENDREDI

14 JAN.

DÈS 14H

Cinéma
Jacques Prévert

Organisée par le CCAS de Gonesse, l'Université Inter-âges propose des conférences d'environ 1h45 qui permettent aux spectateurs de développer leurs connaissances dans un cadre favorisant l'ouverture sur le monde. Au cinéma, les conférences sont prolongées d'un film qui en approfondit le thème.

Université Inter-âges au cinéma : à 14h, conférence sur le romantisme par Marie-Agnès Bennett, professeur de lettres classiques, suivie à 16h du film ADOLPHE de Benoît Jacquot.

ADOLPHE

De Benoît Jacquot - Drame, Romance • Avec Isabelle Adjani, Stanislas Merhar, Jean Yanne • 1979 • France • 1h42 • VF

Au XIX^e siècle, Adolphe, un jeune homme de vingt-quatre ans insouciant, envisage d'obtenir les faveurs d'Ellénore, une très belle femme d'une trentaine d'années, bien plus vulnérable. Celle-ci cède à ses avances et pour lui, renonce à tout. Mais déjà, Adolphe l'aime moins. Pourtant, l'idée de la faire souffrir lui est insupportable.

« Personne ne sait mourir d'amour comme Adjani. »
Le Figaro.

Conférence : 5€/ Film 3€ - Réservation recommandée :
cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

CINÉ POP-CORN

Du pop-corn sera exceptionnellement en vente dans le hall du cinéma !
En partenariat avec le collectif gonessien Saveurs du Monde.

SPIDER-MAN : NO WAY HOME

Action - Aventure - Fantastique - De Jon Watts - Avec Tom Holland, Zendaya, Benedict Cumberbatch - États-Unis - 2h29 - VF

Pour la première fois dans son histoire cinématographique, Spider-Man, le héros sympa du quartier est démasqué et ne peut désormais plus séparer sa vie normale de ses lourdes responsabilités de super-héros. Quand il demande de l'aide à Doctor Strange, les enjeux deviennent encore plus dangereux, le forçant à découvrir ce qu'être Spider-Man signifie véritablement.

« Les effets spéciaux sont à couper le souffle, la bande-annonce est incroyable. Difficile de ne pas plonger directement dans l'univers de ce blockbuster. » Public

.....
Tarif unique : 3€ - cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91



VENREDI : 18H
14 JAN. : Cinéma
Jacques Prévert

CINÉ-RENCONTRE

Ciné-Rencontre avec le réalisateur du film **Ismaël Ferroukhi** !
Séance organisée en partenariat avec le club de tennis de Gonesse et Sport dans la Ville, association d'insertion professionnelle par le sport.

MICA

Drame - Sport - de Ismaël Ferroukhi - Avec Zakaria Inan, Sabrina Ouazani, Azelarab Kaghat - 2021 - France - 1h43 - VOST - Tous publics dès 8 ans

Mica, un enfant issu d'un bidonville, se retrouve propulsé comme homme à tout faire dans un club de tennis de Casablanca fréquenté par la nomenklatura marocaine. Prêt à tout pour changer son destin, il va se faire remarquer par Sophia, une ex-championne qui va le prendre sous son aile.

« MICA : le tennis comme ascenseur social. Ismaël Ferroukhi plonge avec justesse les spectateurs dans ce film touchant, qui évoque avec subtilité la place au monde de chacun et la possibilité de changer son destin. » Le Blog du Cinéma

.....
Tarif unique : 3€ - cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91



SAMEDI : 16H
15 JAN. : Cinéma
Jacques Prévert



CINÉ P'TITS LOUPS

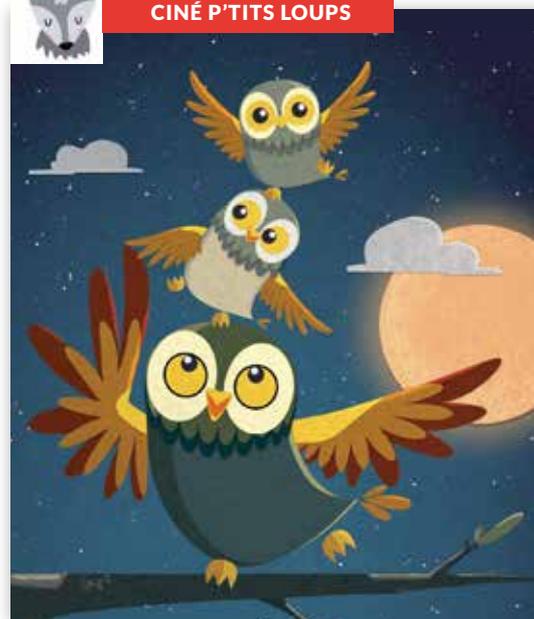
GRANDIR C'EST CHOUETTE !

Animation • Collectif • 2021 • France, Belgique, Espagne • 52 min • VF

La Chouette du cinéma revient vous présenter trois histoires d'enfants qui ouvrent grand leurs ailes !

.....
Viens t'amuser avec les ombres chinoises, et découvre les coulisses de la réalisation d'un film d'animation !

Tarif unique : 2€50 - Jeune public : dès 3 ans
cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91



DIMANCHE : 11H
16 JAN. : Cinéma
Jacques Prévert

FABLES

Le Consort



MARDI
18 JAN.

.....

19H

Salle
Jacques Brel

Avec la participation de l'école Jean Jaurès.

Le corbeau et le renard, Le chêne et le roseau, Le loup et le chien... Les Fables de Jean de La Fontaine n'ont pas attendu notre ère pour être populaires. Dès leur parution, à la fin du XVII^e siècle, les récits imagés du moraliste ont très vite atteint le plus grand nombre. Le compositeur Louis-Nicolas de Clérambault s'en est emparé une trentaine d'années plus tard et, avec l'aide d'un poète resté anonyme, en a proposé une version musicale. Fort de cette variante méconnue, Le Consort, jeune ensemble baroque unanimement salué par la critique (Choc de Classica, Choix de France Musique...), fait briller une nouvelle lumière sur ces textes. Soudain, grâce à la voix fraîche et généreuse de la mezzo-soprano Victoire Bunel, autant qu'à la forte présence du comédien Manuel Weber, les Fables retrouvent leur pouvoir de surprendre.

.....

Durée : 1h - **Tout public :** à partir de 8 ans - **Tarifs :** 8€, 5€, 3€
sur réservation au 01 34 45 97 60 - reservationspectacle@mairie-gonesse.fr



MARIONNETTE



MERCREDI
26 JAN.

.....

15H

Salle
Jacques Brel

PICCOLI SENTIMENTI

Tof Théâtre

Les spectateurs sont installés au bord de la scène, dans un cocon de voiles. Devant eux, un plateau, de la terre, une lune-miche de pain, un ciel de bambou... et de petites constructions de bois, faites de fragiles brindilles et de bâtons. Un souffle berce les feuilles. Il n'y a rien d'autre, comme aux premiers temps du monde.

Soudain quelque chose s'agite sous la terre : un être indéfini qui rampe. Quand son visage se révèle, alors tout commence vraiment : c'est le début des «petits sentiments», ceux qu'éprouve, un à un, l'unique personnage de ce spectacle – une marionnette grande comme la main.

Effroi, désir, solitude, joie, colère, émerveillement - la gamme est explorée sans un mot, tout comme le sont l'ouïe, la vue ou le toucher, puisque des sens aux sentiments, il n'y a qu'un pas !

.....

Durée : 45 mn - **Public :** à partir de 3 ans
Tarif unique : 3€ sur réservation au 01 34 45 97 60
reservationspectacle@mairie-gonesse.fr

NUIT DE LA LECTURE

SAMEDI 22 JANVIER

Médiathèque de coulanges

Cette année la nuit de la lecture est portée par une phrase de Victor Hugo « aimons toujours, aimons encore ». Les médiathèques de Gonesse vous invitent à explorer la grande thématique de l'amour tout au long de cette journée.

À 10H

Pour commencer venez participer au **COMITÉ DE LECTURE "ON N'A PAS TOUT LU !"**

dès 14 ans

La culture, c'est aussi et surtout le partage. Prenez part à ce comité convivial et venez échanger autour d'un café sur vos goûts en matière de romans, bande-dessinées et DVD. Coups de cœur, déceptions, envies... ici, tous les avis sont permis !

À 15H

BULLE DE CRITIQUES dès 14 ans

Parce que les avis de nos jeunes lecteurs comptent, un nouveau club de lecture arrive dans ta médiathèque. « Bulle de critiques » est ton nouveau rendez-vous pour partager tes coups de cœur, que ce soit un roman, une BD, un manga, un film, une série ou même un jeu de société. Viens buller à la médiathèque !

À 16H30

CHERCHE ET TROUVE Avant-première - tout public de Sandrine Vivier sur les lettres d'amour de Gonessiens Venez écouter sept histoires d'amour de Gonessiens, à vous de retrouver l'illustration qui va avec.

À 18H

Partez ensuite en voyage avec **BOUQUET CONTÉ**

Spectacle de contes en musique interprété par Ernest Safriyé et Sadoo

à partir de 6 ans

Départ immédiat pour un voyage bigarré à travers les continents. Lors d'escapes suspendues dans le temps, Ernest et Sadoo butinent et revisitent avec facétie des contes d'ici et d'ailleurs. Un tourbillon de rires, de chants et de contes en couleurs pour les petits et les grands.



Toute la journée profitez de jeux de société mis à votre disposition.

.....
Tout public - Gratuit sur réservation
au 01 34 45 97 30

À 20H30

Venez assister à une démonstration de **SLAM** réalisé par le collectif 129H !

CINÉ-RENCONTRE



Ciné-Rencontre avec François Créton. Présenté au dernier Festival de Cannes, ce premier film de Maxime Roy raconte avec poésie l'itinéraire d'un quinquagénaire ancien junkie. Il viendra dialoguer avec les spectateurs après la séance.

JEUDI
27 JAN. 16H30
Cinéma
Jacques Prévert

LES HEROÏQUES

Comédie dramatique – De Maxime Roy – Avec François Créton, Roméo Créton, Richard Bohringer – 2021 - France – 1h39

Michel, ancien junkie, est un éternel gamin qui ne rêve que de motos et traîne avec son grand fils Léo et ses copains. À cinquante ans, il doit gérer le bébé qu'il vient d'avoir avec son ex, et se bat pour ne pas répéter les mêmes erreurs et être un mec bien.

« Récit d'un retour à la lumière douloureux et compliqué, *Les Héroïques* porte en lui l'âme de son comédien principal, François Créton, impressionnant. » Ecran Large

Tarif unique : 3€ - cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

THÉÂTRE



MARDI
4 FÉV. 20H
Auditorium
de Coulanges

NOTRE HISTOIRE

Compagnie (S)-Vrai

Notre histoire interroge l'antisémitisme et nos identités troubles à travers le prisme d'une relation amoureuse (réelle). Stéphane est Juif séfarade, Jana est Allemande. Quand ils se rencontrent en 2008, il la croit Juive ashkénaze. Malgré ce quiproquo de départ, ils vivent ensemble depuis 10 ans et ont une enfant. Aujourd'hui, leur fille de 9 ans les oblige à un check-up identitaire.

NOTRE HISTOIRE est la tentative de mettre en jeu leur mémoire approximative. De se confronter aux questions de leurs origines, de la Shoah et à l'antisémitisme qui persiste. Une plongée dans les méandres de l'altérité. Un spectacle pour 2 interprètes et 2 Intelligences Artificielles. En choisissant comme partenaires des IA domestiques, ALEXA et SIRI, Stéphane et Jana exposent leur mémoire et leurs constructions autofictionnelles au récit qu'elles en feront.

Durée : 1h15 - Tout public : à partir de 12 ans - Tarifs : 8€, 5€, 3€
sur réservation au 01 34 45 97 60 - reservationspectacle@mairie-gonesse.fr

CINÉ MA-DIFFÉRENCE



SAMEDI
5 FÉV. 16H
Cinéma
Jacques Prévert

Une séance de cinéma ouverte à tous, adaptée pour les personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques. Une expérience de cinéma vivante et chaleureuse où chacun est accueilli et respecté tel qu'il est.



HOPPER ET LE HAMSTER DES TÉNÈBRES

Animation – Aventure – De Ben Stassen, Benjamin Mousquet – Belgique – 1h30 – VF

Le jeune Hopper Chickenon est le fils adoptif du Roi Arthur, un célèbre lièvre aventurier. Lorsque Harold, le frère du Roi Arthur, s'évade de prison pour se lancer à la recherche du tout puissant Hamster des Ténèbres et ainsi renverser son frère du trône, Hopper décide de partir à sa poursuite...

Avec son histoire pleine d'humour, d'action et de décors épiques, *HOPPER ET LE HAMSTER DES TENEBRES* est le film d'animation d'aventures idéal pour toute la famille.



En partenariat avec l'association gonesseienne **Autism'Action 95**. Présence de bénévoles. Information de l'ensemble du public. Son modéré. Lumière éteinte progressivement. Absence de publicité et de bandes annonces.

Pensez à réserver et arriver avec un peu d'avance : gonesse@cinemadifference.com - Réservation indispensable pour les personnes en fauteuils et les groupes, places limitées - Tout public : à partir de 5 ans - Tarif unique : 2€50

LES MÉDIATHÈQUES PROPOSENT ÉGALEMENT TOUTE L'ANNÉE, DIFFÉRENTES ACTIVITÉS, POUR TOUS LES ÂGES...

PETITE ENFANCE BIBERONS DE LECTURE

Un samedi matin par mois, les enfants et leurs parents sont invités à une séance de lecture d'albums, de comptines, de jeux d'écoute musicale et autres trouvailles concoctées à leur intention.

Durée : 30 mn

Samedi 15 janvier

10h (0-2 ans) - 10h30 (2- 5 ans)

Médiathèque de Coulanges

ENFANCE L'HEURE DU CONTE

Nouveau rendez-vous hebdomadaire pour les enfants à partir de 6 ans et leurs parents. Au programme, lectures d'histoires et atelier créatif !

Mercredis 5 - 12 et 19 janvier

à 10h30 - Médiathèque George Sand

CROQ'MARMOT

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour de jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires.

Tous les mercredis à 10h30 pour enfants de 5 à 12 ans et leurs parents - Durée : 1h-1h30

Médiathèque de Coulanges

CROQ'SWITCH

Les mercredis après-midis et pendant les vacances, les bibliothécaires jeunesse t'invitent à profiter de leur espace dédié aux jeux vidéo ! Alors rejoins-nous pour un vrai moment de détente. Aux horaires d'ouverture - à partir de 6 ans. Durée : 1h/jour/enfant.

Médiathèque de Coulanges

CROQ'JEUX

le premier mardi de chaque mois - 4 jan. à 16h, Que vous ayez envie de découvrir les jeux de société ou que vous soyez familier de cette pratique ludique, venez partager en famille, entre amis, ou seul(e), une soirée jeux avec vos bibliothécaires. En matière d'imagination le monde des jeux est tout aussi infini que celui des livres !

Médiathèque de Coulanges

ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES GRAINES DE FUTURS

Les nouvelles technologies ont envahi notre vie. Elles nous permettent de s'informer, de communiquer mais aussi de s'ouvrir au monde.

Un samedi par mois, les médiathécaires t'invitent à expérimenter et échanger sur le numérique. Que tu sois geek ou juste curieux, tu es le bienvenu.

Durée : 1h30 - à partir de 12 ans.

Samedi 8 janvier à 15h.

Médiathèque de Coulanges



ADULTES ATELIERS NUMERIQUES

Chaque mois, venez développer votre créativité autour d'un thème défini. A l'aide d'outils numériques, vous pourrez créer votre morceau de musique, vous initier à l'art du photomontage et à la création graphique ou à de l'animation image par image. Laissez libre cours à votre imagination !

Durée : 2h - à partir de 14 ans

Samedi 8 janvier à 10h

Médiathèque George Sand

Mardi 11 janvier à 18h

Médiathèque de Coulanges



ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION AU 01 34 45 97 30

WWW.VILLE-GONESSE.FR

LES MARDIS PARTICIPATIFS :

Les mardis soirs se déclinent sur le thème de l'échange. Qu'ils soient ludiques, numériques, créatifs, musicaux ou encore cinés, chacun trouvera son bonheur lors de ces soirées animées par les bibliothécaires.

à 18h - à partir de 14 ans.

Durée : 2h

Médiathèque de Coulanges

MARDI LUDIQUE

Venez partager en famille, entre amis, ou seul(e), une soirée jeux avec vos bibliothécaires. Affrontez-vous dans des batailles épiques, coopérez pour résoudre des enquêtes criminelles, bâtissez votre empire...

Mardi 4 janvier à 18h.



MARDI CINE

Spécial « COMEDIES ROMANTIQUES »

Que vous ayez envie de découvrir en avant-première les dernières nouveautés DVD, partager vos coups de cœur ou encore être force de propositions pour nos futures acquisitions, venez participer à nos échanges ciné du mardi soir.

Mardi 18 janvier à 18h.

MARDIS MÉLOMANES

Les discothécaires vous invitent à des temps de rencontres avec des artistes, à des séances d'écoutes musicales autour d'un thème ou encore au partage de vos propres coups de cœur !

Durée : 1h

Mardi 25 janvier à 18h.

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA JACQUES PRÉVERT

LE PROGRAMME du 5 janvier au 1^{er} février 2022



Films en VF sauf mention contraire

SEMAINE DU 5 AU 11 JANVIER	Durée	Merc. 5	Jeu. 6	Vend. 7	Sam. 8	Dim. 9	Lun. 10	Mar. 11
TOUS EN SCÈNE 2 	1h50	14h30			14h 18h30	14h		
CINÉ-CLASSIQUE UMBERTO D. (vo)	1h29				16h Ciné-Classique			
ROSE	1h43	18h15		14h15 Ciné-Discussion		16h	18h	20h
UNE FEMME DU MONDE	1h35			16h15	20h30		14h	18h15
LA PANTHÈRE DES NEIGES 	1h32	16h30		20h30			16h	14h
UN HÉROS (vo)	2h07	20h15		18h15		18h	20h	16h
SEMAINE DU 12 AU 18 JANVIER		Merc. 12	Jeu. 13	Vend. 14	Sam. 15	Dim. 16	Lun. 17	Mar. 18
GRANDIR C'EST CHOUETTE ! 	52 min	14h30				11h Ciné-P'tits Loups		
MICA (vo)  	1h43				16h Ciné-Rencontre	18h30	20h	14h
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - CONFÉRENCE LE ROMANTISME	45 min			14h Conférence				
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES - FILM ADOLPHE	1h42			16h Film				
SPIDER-MAN : NO WAY HOME	2h29	15h30		18h Ciné Pop-Corn	20h30	14h		
LE TEST	1h25	20h			18h45	16h45	14h	18h
MADELEINE COLLINS	1h47			20h45	14h		18h	16h
LINGUI, LES LIENS SACRÉS (vo)	1h27	18h15					16h	20h
SEMAINE DU 19 AU 25 JANVIER		Merc. 19	Jeu. 20	Vend. 21	Sam. 22	Dim. 23	Lun. 24	Mar. 25
MYSTÈRE 	1h23	14h30			16h15	14h		
EN ATTENDANT BOJANGLES	2h05	18h15		16h	18h	16h	14h	20h30
TWIST À BAMAKO	2h09			20h30	14h	18h15	16h15	18h15
TROMPERIE	1h45	20h30		14h	20h15		18h30	16h15
THE CARD COUNTER	1h52	16h (VF)		18h15 (vo)			20h30 (vo)	14h (VF)
SEMAINE DU 26 JANV. AU 1 ^{ER} FÉV.		Merc. 26	Jeu. 27	Vend. 28	Sam. 29	Dim. 30	Lun. 31	Mar. 1 ^{er}
BELLE  	2h02	14h30		20h15		14h		
CINÉ-RENCONTRE LES HÉROÏQUES	1h39		16h30 Ciné-Rencontre					
ADIEU MONSIEUR HAFFMANN	1h55			14h	18h30	16h15	16h	20h30
OUISTREHAM	1h47	18h45		18h15	20h30		14h	11h15 16h30
MES FRÈRES ET MOI 	1h48	16h45			14h	18h30	20h30	18h30
LICORICE PIZZA	2h13	20h45 (vo)		16h (VF)	16h (VF)		18h15 (vo)	14h (VF)

RÉOUVERTURE
**CENTRE DE
VACCINATION COVID**
HÔPITAL DE GONESSE

mercredi

13h - 17h

jeudi

18h - 21h

samedi

9h - 17h

dimanche

9h - 17h

**COMMENT PRENDRE
RENDEZ-VOUS ?**

en prenant
rendez-vous
sur doctolib.fr

sur place à l'hôpital
de 9h à 16h30

ou par téléphone
01 82 32 05 96

© hôpital de Gonesse



WWW.VILLE-GONESSE.FR



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 3 JANVIER

Salade de riz Bio à la Parisienne
 Paupiette de veau sauce marengo
 Steak de colin sauce citron
 Carottes **BIO** rondelles
 Brie **BIO** à la coupe
 Pomme golden locale
 Poire locale

le jour du VEGE

MARDI 4 JANVIER

Champignons émincés au fromage blanc
 Croq veggie au fromage
 Mélange de légumes et brocolis
 Yaourt aromatisé local
 Semoule au lait

MERCREDI 5 JANVIER

Potage au potimarron **BIO**
 Bœuf braisé aux 4 épices
 Colin gratiné au fromage
 Mélange 4 céréales **BIO** (Epeautre complet, riz complet, blé, orge)
 St Nectaire
 Ananas **BIO**

JEUDI 6 JANVIER

Chou rouge râpé sauce miel
 Sauté de poulet sauce curry
 Hoki sauce Hongroise
 Gratin de poireaux, pommes de terre
 Fromage blanc aux fruits



Galette de rois

VENDREDI 7 JANVIER

Cake à la farine d'épeautre carottes et graines
 Nuggets de volaille
 Nuggets de poisson sauce tartare et ketchup
 Pommes de terre céleri potiron **BIO**
 Emmental à la coupe **BIO**
 Clémentines

LUNDI 10 JANVIER

Laitue verte, vinaigrette ciboulette
 Burger de bœuf au jus
 Pavé de merlu à l'oseille
 Boulgour **BIO** et jus de légumes
 Petit Louis
 Compote pommes Fraise

MARDI 11 JANVIER

Salade de mâche
 Sauté de bœuf aux olives
 Filet de colin aux herbes de provence
 Haricots verts aux marrons et pommes de terre cubes
 Fromage fondu Président
 Crème dessert au chocolat

MERCREDI 12 JANVIER

Chou rouge râpé méditerranéen
 Filet de limande sauce potiron et curcuma
 Boulettes de veau aux olives
 Epinards **BIO** à la crème
 Camembert à la coupe **BIO**
 Tomme à la coupe **BIO**
 Gaufre fantasia

le jour du VEGE

JEUDI 13 JANVIER

Choux fleur **BIO** Vinaigrette persil
 Tortelloni pomodoro mozzarella **BIO** sauce tomate
 Yaourt nature sucré local
 Clémentines

VENDREDI 14 JANVIER

Tarte au fromage
 Hoki sauce coco
 Boulette d'agneau sauce tajine
 Petits pois à la paysanne (échalotes, carottes, champignons)
 Fromage frais aux fruits
 Kaki

LUNDI 17 JANVIER

Potage freneuse **BIO** (Navets, pommes de terre, oignons, crème)
 Emincé de volaille **BIO** au curry
 Cubes de colin sauce Aurore
 Tortis locales
 Carré de l'Est à la coupe **BIO**
 Orange **BIO**

le jour du VEGE

MARDI 18 JANVIER

Coleslaw **BIO**
 Nuggets de blé sauce cocktail basilic
 Gratin du sud
 Cantal - Baguette de campagne
 Liégeois à la vanille

MERCREDI 19 JANVIER

Rillettes de saumon
 Poulet rôti au jus
 Waterzoi de poisson
 Purée de pommes de terre maison **BIO**
 Fromage blanc sauce fraise
 Clémentines

JEUDI 20 JANVIER

Mâche, croûtons, vinaigrette miel
 Rôti de bœuf et jus
 Pavé de merlu sauce crème
 Chou-fleur moutarde coco
 Yaourt aromatisé local
 Cake à la farine de seigle et poires

VENDREDI 21 JANVIER

Pizza au fromage
 Pavé de poisson brésilienne
 Paupiette de veau au jus
 Carottes **BIO** persillées
 Coupelle de chèvre
 Ananas

LUNDI 24 JANVIER

Crêpe au fromage
 Omelette **BIO** nature
 Omelette **BIO** et fromage
 Printanière de légumes
 Emmental à la coupe
 Orange **BIO**

MARDI 25 JANVIER

Endives et maïs
 Filet de limande meunière, citron
 Nuggets de volaille
 Chou fleur **BIO** persillé
 Yaourt aromatisé local
 Ile flottante

MERCREDI 26 JANVIER

Céleri local, à l'ail
 Blanquette de veau
 Blanquette de poisson
 Riz bio créole
 Bûchette de chèvre à la coupe
 Eclair à la vanille

le jour du VEGE

JEUDI 27 JANVIER

Courgettes **BIO** al pesto
 Semoule façon couscous
 Edam à la coupe
 Banane **BIO**

VENDREDI 28 JANVIER

Poireaux, vinaigrette au persil
 Lasagnes au saumon
 Lasagnes à la Bolognaise
 Petit suisse aux fruits **BIO**
 Pomme golden locale

LUNDI 31 JANVIER

Salade Anglaise (Laitue Iceberg et cheddar)
 Sauté de porc estragon
 Pavé de colin mariné à la brésilienne
 Légumes aux parfums de la montagne et pommes de terre
 Gouda à la coupe
 Crème dessert chocolat

Pour Gonesse, vivre l'avenir

NOUVELLE ANNEE

En ce début d'année le Groupe des élus majoritaires souhaite à chaque Gonesse et à chaque Gonesse une année de celles qui font pétiller les énergies, les belles humeurs et le funambulisme de la vie...

En ce début 2022 nous espérons venir à bout de cette pandémie qui tue et qui perturbe nos vies depuis deux ans. Cette année comme l'année dernière, pour éviter tout risque de contamination, les traditionnels vœux du Maire, les repas de nos anciens et du personnel communal ont dû être reportés ou annulés. L'espoir pour cette nouvelle année que nous voulons partager avec vous c'est le retour de la convivialité, du partage, des événements festifs sans crainte d'être contaminés. Ensemble continuons nos efforts communs, gestes barrières, vaccination, pour retrouver la sécurité sanitaire.

Cette année 2022 est aussi celle de l'échéance présidentielle. Nous souhaitons que le débat présidentiel qui s'ouvre permette de défendre les valeurs de justice sociale, de vivre ensemble, de solidarité que nous portons localement. Après le débat de la campagne, le vote reste un acte citoyen indispensable. Voter c'est s'exprimer pour l'avenir que nous voulons. Ne laissons pas les autres choisir pour nous en s'abstenant ou en omettant de s'inscrire sur les listes électorales.

AFFAIRE DE LA SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le mois dernier nous vous faisons part de l'attitude scandaleuse du Conseiller départemental de Gonesse qui avait par une manœuvre politicienne fait retirer de l'ordre du jour du Conseil départemental une subvention de 700 000 euros au profit de la Ville pour la reconstruction du gymnase Raoul VAUX à la Fauconnière.

Après l'intervention de Jean Pierre BLAZY auprès du Président de la commission permanente du Conseil départemental, le dossier a été réinscrit à l'ordre du jour et enfin voté le 6 décembre. Ce dernier a confirmé au Maire de Gonesse qu'il n'avait pas compris l'attitude du conseiller départemental, alors que le dossier transmis était complet et avait été instruit positivement par les services du département.

Une fois de plus, dans cette affaire, les Gonessiens peuvent voir qui agit dans leur intérêt et qui fait de la basse politique simplement pour servir son ambition personnelle.

RACHAT DES LOCAUX DE LA TRESORERIE

Le Conseil municipal du 13 décembre a acté le rachat par la Ville des locaux de la Trésorerie situés rue Furmanek, derrière l'Hôtel de Ville. En effet le Gouvernement dans sa politique d'abandon des services publics a décidé la fermeture de la Trésorerie de Gonesse au mois de mai prochain. Les locaux étant mitoyens d'un bâtiment abritant déjà des bureaux administratifs de la mairie, avec une entrée commune, la Ville a décidé de les racheter afin de redéployer les services municipaux dont certains occupent des locaux trop exigus. Ainsi quand l'Etat ferme des services publics, la Ville de son côté œuvre pour améliorer les conditions de travail de son personnel et la qualité du service public communal.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous ne pourrons pas vous adresser autour du verre de l'amitié nos meilleurs vœux pour l'année 2022. Nous aurions aimé vous parler d'espoir, de solidarité, de retour à la vie familiale et sociétale d'avant dont nous avons tant besoin.

Pour la 2^{ème} année, nous vous souhaitons essentiellement de prendre soin de votre santé, de respecter le port du masque et les gestes dits « barrière » ; nous incitons celles et ceux qui ne sont pas encore vaccinés de le faire, car c'est le remède le plus efficace pour sortir de cette crise sanitaire. Les chiffres le montrent : parmi les personnes hospitalisées 90 % ne sont pas vaccinées et 100 % pour celles en réanimation. Certain(e)s évoquent une question de liberté. Mais où s'arrête la liberté individuelle quand nous vivons dans une société toute entière touchée par l'épidémie de la COVID ! En d'autres temps, la vaccination a permis de vaincre des maladies comme la diphtérie, la poliomyélite ou la rage, avec des vaccins plus longuement testés, mais dont les conséquences à long terme n'étaient pas plus connues qu'aujourd'hui avec le vaccin anti Covid. Alors ayons confiance en la science et la médecine et faisons tous ce qu'il faut pour retrouver enfin la vie d'avant la COVID.

Le dernier conseil municipal portait sur le débat d'orientation budgétaire – un temps d'échange important pour la préparation du budget de l'année à venir. Il permet de présenter la situation financière de la ville, d'informer sur les montants prévisibles des dotations de l'Etat et de donner les orientations pour 2022. Le rapport présenté a démontré une capacité d'autofinancement encore importante : autour de 12 % des dépenses d'investissement. Quant à la dette, elle reste au niveau de 2020, inférieure à 40 M€, dont 92 % sont à taux fixe et les 8 % restant alignés sur le taux du livret A. Une dette qui est donc sécurisée.

Nous avons adopté un Plan Pluriannuel d'Investissement jusqu'en 2026 afin d'étaler les gros chantiers et leur plan de financement. Sont concernés notamment la reconstruction du gymnase Raoul Vaux ; la construction d'un groupe scolaire en centre ville et l'aménagement de l'espace libéré par l'ancien hôpital. Plus proches de nous, seront réalisés des travaux à l'église, au cimetière, la réfection de la place Marc Sangnier.

Cette année encore la ville ne devrait pas augmenter le taux d'imposition de la TF, même si 1 % d'augmentation produirait 800 000 € de recettes supplémentaires. Pas de baisse non plus, comme le réclame l'opposition, car cela priverait alors le budget de 800 000 €....

Enfin suite à la démission d'une conseillère municipale, notre groupe s'agrandit avec l'arrivée d'Ouiza KHALLEF. A Gonesse depuis 6 ans, maman de 2 garçons, conseillère commerciale, Ouiza est une femme active, sensible aux questions d'éducation et à l'écoute des autres. Ses qualités humaines viendront sans aucun doute renforcer notre engagement dans l'équipe municipale

Françoise Hennebell

Agir pour Gonesse

DEVOIR DE MEMOIRE – Un 11 novembre

marqué par l'adieu à Hubert Germain Nous étions présents jeudi matin pour rendre hommage à tous les soldats tombés pour la France, N'oublions pas. Le dernier grand résistant héros de la libération : Hubert Germain est décédé le 12 octobre dernier à l'âge de 101 ans. Avec lui une page de notre mémoire nationale se referme. Hubert Germain est inhumé au Mont Valérien dans la crypte du mémorial ou un caveau lui avait été réservé. Jusqu'au bout de son existence il a fait vivre la mémoire de la France Libre. A nous Tous de prendre le Flambeau.

ADOPTION de la DECISION MODIFICATIVE n° 1 au BUDGET PRIMITIF 2021 (CM du 15 novembre 2021)

Le budget primitif 2021 principal a été voté le 29 mars en intégrant par anticipation les résultats de l'exercice 2020 ainsi que les reports d'investissements. Les crédits ouverts au BP 2021 étaient ainsi :

50 687 232,02€ en fonctionnement (dépenses/recettes)

33 288 498,46€ en investissements (dépenses/recettes)

Comme tous les ans nous sommes amenés à modifier le budget principal par une décision modificative. L'actualisation des crédits ouverts en dépenses et en recettes

(ex : la prise en charge de l'entretien du cimetière par le personnel de la Ville a permis de réduire le coût de 47 000€ en 4 mois) et au regard de l'ajustement du programme d'équipement 2021 la Ville est en mesure de réviser à la baisse l'emprunt prévu cette année en le portant à 4 290 000€ au lieu de 5 979 400€. Cette situation est due aux nombreux efforts faits par l'ensemble du personnel et des élus. L'en cours de la dette progressera seulement de 272 918€ pour arriver à fin décembre 2021 à 39,7 MM d'euros (au lieu de 41,4MM d'euros annoncé dans notre tribune d'Avril 2021). Cette décision modificative a été votée à l'unanimité y compris l'opposition. Un même effort sera nécessaire en 2022 afin de maintenir une capacité d'autofinancement.

Claude Tibi

RESTAURATION

Le Haut-commissaire au plan juge que l'alimentation touche à ce que nous sommes et à la manière dont nous organisons nos vies au quotidien. Il y a là un enjeu de santé publique. La loi EGALIM devient un enjeu crucial pour notre pays, il est nécessaire de renforcer la transparence et la sécurité des coûts de production et l'étiquetage de l'origine des produits. De ce fait, nous, les élus, seront vigilants à l'alimentation des restaurants scolaires pour le bien être de nos enfants.

Gilles Gourdon

CINE-MA DIFFERENCE

Le cinéma J.Prévert proposait le 23/10 une 1^{ère} séance en partenariat avec l'ass. ActionAutism95, au tarif de 2,50 euros, le film « le loup et le lion » accessible dès 7 ans, cette séance était adaptée aux besoins des personnes autistes, polyhandicapés Une soixantaine de spectateurs ont répondu présents. Un grand merci aux bénévoles. La prochaine séance inclusive aura lieu le 11 décembre. Merci de faire fonctionner la bouche à oreille ! Sandrine De Almeida

Claude Tibi

ERRATUM : la rédaction du Gonesien a reporté par erreur la tribune de novembre du groupe "Agir pour Gonesse" dans l'édition du mois dernier. Par conséquent, pour ne pas altérer le droit d'expression des groupes qui composent le conseil municipal, ce numéro contient la tribune non publiée le mois dernier ainsi que celle du mois de janvier.

Agir pour Gonesse

Depuis quelques mois nous avons pu peu à peu renouer avec nos habitudes. Même si nous fondions de grands espoirs pour cette année 2021 avec le souhait de mettre définitivement derrière nous ce virus qui nous hante depuis près de 2 ans, force est de constater que notre résilience est une nouvelle fois mise à l'épreuve. Les évolutions du contexte sanitaire nous obligent à redoubler de vigilance. A l'heure où j'écris ces lignes, une reprise épidémique se poursuit et il apparaît indispensable de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'assurer la protection de chacun-e. Le recours à la vaccination et à une troisième dose vaccinale semble nécessaire pour que nous puissions lutter contre le déploiement de la 5^{ème} vague et ainsi éviter au plus grand nombre de développer les formes plus graves face au virus et ses variants. Nous avons une pensée particulière pour tout le personnel soignant mobilisé en ces fêtes de fin d'année.

Orientation Budgétaire 2022 – CM du 13 décembre 2021
La dette a été stabilisée à hauteur de 39,7 Millions d'euros à Fin 2021 (approuvée par l'opposition). Nous allons poursuivre la rationalisation des charges à caractère général pour diminuer cet endettement. Comme annoncé lors de ce conseil il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition. Après 2 années perturbées par les conséquences de la crise sanitaire, nous avons mis en perspective le Budget 2022. J'insiste sur la prudence nécessaire dans le cas d'une reprise de l'épidémie ce qui nous conduirait à mobiliser des moyens financiers supplémentaires. L'épargne brute appelée aussi capacité d'autofinancement qui détermine notre capacité à investir est de 6 137 436 M€ en 2020. La rationalisation pendant notre mandat devrait nous permettre d'augmenter cette capacité. Notre taux d'épargne brute est de 12,17% là où il est admis que le ratio se situe normalement entre 8% et 15%. Nous modérerons le recours à l'emprunt, la dette communale doit être maîtrisée, nous avons beaucoup investi sur les exercices précédents il nous faut redonner de la marge de manœuvre pour préparer les investissements futurs. Nos projets prioritaires visent notamment à la reconstruction du gymnase Raoul Vaux, la réhabilitation de l'église et 3^{ème} projet la construction d'un poste de police municipale. D'autres opérations plus modestes auront lieu : cimetière - réfection place Marc Sangnier, réalisation de 2 espaces modulaires pour l'école Marie Laurencin... D'autres grandes opérations sont en réflexion et feront l'objet d'un contrat d'aménagement régional avec la région Ile de France (2025).

A Nouvel An – Nouvel Elan !
Nous vous proposons de laisser derrière nous l'Année 2021. Nous espérons pouvoir enfin tomber le masque dès le printemps afin de faire de 2022 une année placée sous les éclats de rire.

Bonne Année 2022 à Tous
Une Nouvelle Année avec de Nouveaux espoirs

Claude Tibi

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

À l'aube de cette nouvelle année, NOTRE ÉQUIPE SOUHAITE À TOUS LES GONESSIENS : SANTÉ, RÉUSSITE ET ÉPANOUISSEMENT EN 2022. Nous formons aussi des vœux pour la vie municipale, en espérant un changement de méthode du maire, qui est de plus en plus autoritaire, coupant le micro des élus d'opposition au Conseil municipal dès qu'une question dérange, et n'hésitant pas à diffuser de fausses informations sur les prises de position de l'opposition municipale jusque dans le Gonesien.

Cette manière de faire n'est pas respectueuse des habitants et des électeurs. Nous rappelons que notre équipe représente près de la moitié des Gonessiens (49,7 % aux dernières élections municipales) et même un peu plus si on en croit le résultat des élections départementales de 2021 (58 % pour notre équipe sur Gonesse).

Après presque 2 ans sans réunions de quartier, LA CONCERTATION AVEC LES HABITANTS ET LES ÉLUS, QUI N'ÉTAIT DÉJÀ PAS TRÈS DÉVELOPPÉE À GONESSE, EST DEVENUE INEXISTANTE. Le maire décide de tout, tout seul, dans son bureau, en engageant notre ville pour des années, sans même que le Conseil municipal puisse se prononcer.

Construction de 350 logements sur le site de l'ancien hôpital, nombreuses constructions dans le centre-ville. NOUS DÉCOUVRONS LES PROJETS DANS LA PRESSE. Nous n'avons aucune réponse à nos interrogations légitimes : aucune analyse des impacts en matière de remontée des eaux souterraines de toutes ces constructions. Les habitants payent les pots cassés. La question du stationnement est oubliée : il devient déjà quasiment impossible de se garer dans le vieux Gonesse, en journée comme le soir. Sans compter le manque d'écoles lorsque les nouvelles constructions seront livrées.

Certains choix se révéleront désastreux : les résidences étudiantes ou hôtelières promises sur de belles brochures ne seront pas occupées par des étudiants ou des touristes mais deviendront des logements trop exigus pour familles en difficulté, ne pouvant pas payer des loyers élevés.

ENTRANT DANS SA 27^{ÈME} ANNÉE DE RÈGNE, NOTRE MAIRE ESTIME AVOIR TOUT LE TEMPS RAISON, CONFORTÉ PAR SES COURTISANS, ET TRAITE NOS REMARQUES AVEC MÉPRIS. La majorité n'hésite pas à répandre de fausses informations, faisant croire dans sa dernière tribune que les conseillers départementaux du canton avaient bloqué une subvention de 700 000€ pour Gonesse, alors qu'ils l'ont votée le 6 décembre dernier, ou laissant croire qu'on serait contre le tournoi international de tennis féminin de Gonesse, alors que nous votons chaque année les subventions !

PLUS DE CONCERTATION, MOINS DE DÉSINFORMATION. VOICI CE QUE NOUS ESPÉRONS POUR 2022. Et aussi que la majorité municipale renonce à l'idée émise par un maire-adjoint durant le débat d'orientation budgétaire du 13 décembre dernier, d'augmenter à nouveau les impôts locaux. NOUS NOUS BATTONS POUR EMPÊCHER QUE LE CONTRIBUABLE GONESSIEEN SOIT ENCORE UNE FOIS PÉNALISÉ.

Contact : pourgonesse@gmail.com
06.80.71.81.05 - FB : #pourgonesse

Cédric Sabouret

EN LIGNE

 www.ville-gonesse.fr

 @villedeGonesse

 @villedegonesse

 Ville de Gonesse

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

Direction de

l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 56

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES

Hôtel de ville 66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30

et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population

Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

Cimetière rue du Thillay

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi,

dimanche et les jours fériés

Déchèterie 17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h-8h30

Dimanche 9h-13h

Imprimé à 11 000 exemplaires

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication: Jean-Pierre Blazy.

Directeur de la communication: Pierre Cliquet.

Rédaction et secrétariat de rédaction: Pierre

Cliquet, Nawsheen Rumjaun,

Maquette: Marjorie Bastide, Nicolas Gommez

Photos: Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie: Public Imprim.

Administration: Service communication,

Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060

95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 22 (service communication).

ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

Intempéries : le plan hivernal est enclenché

Chaque année dès le 15 novembre, la Ville enclenche son plan hivernal et se tient prête à déployer ses trois saleuses et ses équipes en cas de fortes chutes de neige. Ce plan prévoit un traitement de toutes les rues de la commune selon un ordre de priorité établi en fonction de la fréquentation des lieux. Les agents sillonnent généralement les 56 kilomètres de voie jusque tard dans la nuit afin de limiter les effets de la neige sur la circulation le matin, un moment de grande affluence. Le sel de déneigement est toutefois inefficace en cas de verglas. Et si la voie publique est traitée par les agents, les trottoirs situés devant les domiciles des habitants doivent toutefois être salés par leurs soins.



Le Plan Local d'Urbanisme évolue

La ville fait évoluer son PLU, le document qui traduit son projet d'aménagement du territoire communale. Ce projet de modification ne portera pas atteinte aux orientations arrêtées en 2017 mais les prolonge et les décline. Il permettra entre autre une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets de constructions et une meilleure maîtrise du développement urbain, afin de favoriser des projets de qualité, respectueux de l'environnement et du patrimoine.

Vous pouvez retrouver plus d'information, notamment l'arrêté du Maire fixant les objectifs de la procédure, sur le site internet de la commune, rubrique cadre de vie, urbanisme, plan local d'urbanisme.

Vous pouvez retrouver plus d'information, notamment l'arrêté du Maire fixant les objectifs de la procédure, sur le site internet de la commune, rubrique cadre de vie, urbanisme, plan local d'urbanisme.



Pourquoi Gonesse est jumelé avec la ville de Leonessa ?

Printemps 1980 à Gonesse. Le padre Mauro, un moine capucin venu de la ville italienne de Leonessa, se présente à l'Hôtel de ville vêtu de sa traditionnelle bure et accompagné de trois compagnons de voyage. En visite à Paris, ils tenaient absolument à découvrir la ville de Gonesse avant leur retour en Italie. Car, au XIII^e siècle, leur commune s'appelait « Gonesse », explique le moine à Adrien Théry, présent en mairie ce jour-là. C'est le début de longues recherches historiques et d'une grande amitié transalpine.

Depuis l'Antiquité et la conquête de la Gaule par les troupes romaines, les liens entre la France et l'Italie se sont noués et se sont dénoués. Les recherches ont révélé que le lien qui unissait Gonesse et Leonessa était en réalité une famille royale française: celle du roi Philippe Auguste, qui aurait selon la légende vu le jour à Gonesse. C'est son petit-fils Charles d'Anjou qui a fondé en 1278 la ville italienne de « Gonesse »,

une forteresse qui œuvrait avec la France pour lutter contre le Saint Empire romain germanique.

Le nom « Gonesse » a par la suite évolué en « Leonessa ». C'est de la découverte de ces origines communes qu'est né en 1981 le jumelage entre les deux villes, qui a fêté ses 40 ans l'année dernière.



La cérémonie officielle de lancement du Jumelage en 1981, en présence de Bernard FÉVRIER, maire de Gonesse - Adrien THÉRY, historien local et Raoul FALCONI, maire de Leonessa.

état civil

NAISSANCE

2 octobre : MERCIER Sohana

6 novembre : MAISONOBE MONROSE Roméo

5 novembre : BERAUD Joël

8 novembre : SAVIGNAC née MAGDALINIUK Anna

8 novembre : CHEVAL née ROBIN Andrée

10 novembre : MALEGA Romain

11 novembre : LOETTIGERS Jacques

12 novembre : MARTIN Tosca

17 novembre : BRZOZOWSKI née DA SILVA Paulette

22 novembre : NGUYEN Pierre

23 novembre : BRUNEAU Cebien

DÉCÈS

30 octobre : DIABY Gaoussou

1 novembre : BARTH Christian

2 novembre : SALAMÉRO Jean

3 novembre : LAPORTE Roger



Concours jardins et balcons fleuris

Inscriptions avant le 15 avril 2022

CADRE DE VIE

Ouverture des inscriptions

Chaque année, le concours « Balcons et jardins fleuris » récompense les extérieurs les plus foisonnants de la commune. Les Gonessiens à la main verte qui souhaitent y participer peuvent d'ores et déjà s'y

inscrire en retournant le coupon disponible ci-dessous avant le 15 avril prochain.

Les visites des lieux inscrits seront réalisées entre le 1^{er} juin et le 31 août prochain.

Concours « Jardins et balcons fleuris » - BULLETIN D'INSCRIPTION

Retrouvez le nouveau formulaire du concours et inscrivez vous en ligne sur le site de la Ville --> rubrique "cadre de vie/espaces verts"

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :/...../...../...../.....

Catégorie : Jardin fleuri visible de la rue Balcon visible de la rue*
 *merci de préciser impérativement l'étage et situer précisément la localisation de votre balcon.

Période d'inscription : avant le 15 avril 2022 - Réponse à adresser uniquement par courrier à : Mairie de Gonesse
 Direction de l'Aménagement Urbain - Service Espaces Verts / 66 rue de Paris BP 100 60 / 95503 Gonesse Cedex





*Jean-Pierre Blazy
et le Conseil municipal
vous souhaitent
une belle année*

2022

